



Syndicat des
Employé(e)s de la
Société Québécoise
des Infrastructures

Québec, le 22 mars 2018

LE POINT SUR LA NÉGO

SIGNATURE DE LA CONVENTION

Comme promis lors du dernier communiqué, nous pouvons maintenant vous informer que la signature de notre nouvelle convention collective aura lieu le 26 mars 2018.

Comme prévu, ***les montants de rétroactivité sont versés dans les soixante (60) jours de la signature de la convention.*** Dès que la date de paiement de la rétroactivité sera connue, nous vous informerons.

Solidairement,

LE COMITÉ DE NÉGOCIATION

Sylvain Beaulieu

Guy Godin

Frédéric Sylvestre

Michèle Vézina

Louise Fiset, conseillère syndicale

Site web : sesqi.scfp.ca